



Editorial

Le 9 mars dernier deux listes étaient en présence pour les élections municipales et vous avez fait votre choix. Celui-ci s'est porté majoritairement sur ma liste où 12 candidats ont été élus sur 15. 3 élus de la seconde liste viennent compléter la nouvelle équipe. Merci à toutes et à tous pour la confiance que vous nous accordez.



Je me fais le porte-parole de toute l'équipe municipale pour saluer le parcours de notre ancien maire, Monsieur François HARDY, pour tout le travail accompli durant les 31 années passées à la tête de notre village. Nous lui exprimons toute notre gratitude.

Une tâche difficile, mais passionnante, nous attend. Nous relèverons le défi et chacun d'entre nous s'investira selon ses compétences pour mener à bien ce challenge.

La situation financière actuelle ne nous permet pas d'entamer immédiatement nos projets (lire en page intérieure). Nous inverserons la tendance par l'examen de chaque poste de notre budget, seules les dépenses nécessaires seront affectées.

Avec mon équipe, nous comptons sur vous pour une participation active et toutes les idées sont les bienvenues. Ensemble et dans l'intérêt général pour notre commune, nous progresserons.

Alors, mettons-nous au travail.

A l'approche des vacances, je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables moments de détente. Pour nos jeunes, une bonne récupération au terme de cette année scolaire, dans l'attente des résultats des examens ou concours.

Jean-Jacques BALLEVRE

Sommaire

Editorial	p 1
Les résultats des élections ..	p 2
Les commissions	p 3
Conseil Municipal	p 4
Les travaux du village	p 6
La forêt	p 7
En visite	p 8
L'Intercommunalité.....	p 9
Nos associations	p 10
Autrefois	p 14
Informations pratiques	p 15

Les Elections Municipales de 2008



L'équipe municipale

Nombre d'inscrits : 468

Nombre de votants : 393

Exprimés : 390

Participation : 83,97%

<u>les élus</u>	<u>Nbr. de voix</u>	<u>les élus</u>	<u>Nbr. de voix</u>
André CLAMME	224	Fernand BIEGEL	202
Jean-Pierre MONTALBANO	211	Angèle WEINACKER	201
Jean-Pierre MATZ	210	Mireille MULLER	199
Claude DERU	207	Anne-Louise PICQ	199
Serge MULLER	207	Pascal PENNERAD	198
Sarah DE GOBBI	205	Gérard SENSER	197
Jean-Jacques BALLEVRE	204	Michel GERARD	196
Joëlle TALAGA	202		

Séance du Conseil Municipal du 14 mars 2008

Installation du Conseil Municipal et Election du Maire et des Adjoints

François HARDY, Maire sortant, après avoir mis en place le nouveau Conseil, a passé la présidence à André CLAMME, le doyen des élus, qui a procédé à l'élection du Maire.

Jean-Jacques BALLEVRE a été élu à la majorité absolue. Il prend la présidence de la séance pour l'élection des adjoints.

Le conseil, après avoir délibéré, a décidé la création de 3 postes d'adjoints.

1er adjoint : Claude DERU

2ème adjoint : André CLAMME

3ème adjoint : Joëlle TALAGA

Constitution des Commissions

Le Maire est membre de droit dans les différentes Commissions

Travaux et Finances

André CLAMME
Claude DERU
Michel GERARD
Jean-Pierre MATZ
Jean-Pierre MONTALBANO
Serge MULLER
Gérard SENSER
Joëlle TALAGA

Bureau d'Aide Sociale

3ème âge
Jean-Pierre MATZ
Mireille MULLER
Anne-Louise PICQ
Gérard SENSER
Angèle WEINACKER

Jeunesse & Sports

Associations
André CLAMME
Sarah DE GOBBI
Michel GERARD
Mireille MULLER
Gérard SENSER
Joëlle TALAGA

Forêts

Chasse - Pêche
Serge MULLER
Pascal PENNERAD
Anne Louise PICQ
Gérard SENSER

Communication

Fernand BIEGEL
Claude DERU
Jean-Pierre MONTALBANO
Mireille MULLER
Pascal PENNERAD
Angèle WEINACKER

Affaires Scolaires

Fernand BIEGEL
Sarah DE GOBBI
Mireille MULLER
Joëlle TALAGA

Cadastre - Foncier

Claude DERU
Anne Louise PICQ
Gérard SENSER

**Correspondant Défense
& Sécurité Routière**

Claude DERU

Délégués au ESAT

« Le Village »
Fernand BIEGEL
Jean-Pierre MONTALBANO

**SIA3V - Eaux de Barst
SIVCOM**

Jean-Jacques BALLEVRE
André CLAMME
Claude DERU

**Les délégués élus pour la
Communauté des Communes
du Pays Naborien (CCPN)**

Titulaire : Jean-Jacques BALLEVRE
Suppléant : Jean-Pierre MONTALBANO

**Syndicat Intercommunal
d'Aménagement
de la Nied (SIANA)**

Jean-Jacques BALLEVRE
Claude DERU
Gérard SENSER

Action Culturelle

André CLAMME
Sarah DE GOBBI
Fernand BIEGEL

Titulaire : Claude DERU
Suppléant : André CLAMME

Val de Rosselle (SCOT)

Jean-Jacques BALLEVRE
Claude DERU

- Indemnités du Maire et des Adjoins :

Le conseil municipal a décidé de suivre les propositions du Maire, à savoir :

- réduire le taux maximum de l'indice de référence de la fonction publique de 31 % à 19 %, soit 710,84 € brut mensuel pour l'indemnité du Maire.
- réduire le taux maximum de 8,25 % à 7 % soit 261,88 € brut mensuel pour l'indemnité des Adjoins.

Cela correspond à une économie annuelle de 3 350 € par rapport au mandat précédent (avec une adjointe supplémentaire).

- Subventions 2008 aux associations :

Le montant global accordé aux différentes associations s'élève à 3 766,10 € répartis comme suit :

• Société des Mineurs	250,00 €	• Club de Billard	250,00 €
• Parents d'élèves	250,00 €	• Chorale Inter-paroissiale	250,00 €
• Chorale "Récré à Sons"	250,00 €	• Club Epargne	250,00 €
• Conseil de Fabrique	250,00 €	• U.S.E.P.	150,00 €
• Association Socio-Culturelle	250,00 €	• Amicale du Personnel Communal	70,00 €
• Notre Dame du Rosaire	250,00 €		
• A.S.S.E de Lachambre	189,00 €	(21 enfants x 9 €)	
• A.S.S.E. D'Altwiller	351,00 €	(39 enfants x 9 €)	
• Amicale des Sapeurs Pompiers	250,00 €		
+ Remboursement Assurance Dépt	506,10 €	(14 pompiers x 36,15 €)	

- Délégation du conseil municipal vers le maire :

Les membres du conseil municipal donnent délégation à M. Le Maire, suivant les articles en vigueur au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

- Taux d'imposition des 4 taxes locales :

Les taux appliqués en 2007 sont reconduits pour 2008.

Taxe d'habitation :	12,83%	Taxe foncière (bâti) :	12,61%
Taxe foncière (non bâti) :	32,84%	Taxe professionnelle :	9,13%

Séance du Conseil Municipal du 7 avril 2008

- Affectations des Résultats 2007

- 115 000,00 € à la section investissement,
- 749,93 € à l'excédent reporté à la section fonctionnement.

- Orientation budgétaire 2008

- Entretien forestier des parcelles 8 et 9, route de Holbach dit "Heiligenbusch" pour un montant de 6 100 €,
- une somme de 10 000 € a été votée pour l'achat de divers matériels (bancs, tables, jeux d'enfants, barrières de sécurité...),
- Entretien des espaces verts confié au ESAT « Le Village » pour un montant annuel de 6 400 euros.

- Examen et vote du budget 2008

le budget primitif est voté à l'unanimité comme suit :

- en section "investissement", les dépenses et recettes s'équilibrent à 380 600,00 €
- en section " fonctionnement", les dépenses et recettes s'équilibrent à 282 150,00€

- Une situation financière délicate

Il était important pour nous de rendre compte de l'état de la dette de notre commune. Nos projets, évoqués lors de la campagne des élections municipales, prendront du retard. A moins de contracter de nouveaux emprunts ou augmenter les différents impôts locaux ! Mais nous avons décidé d'être raisonnables et de reporter nos engagements.

En effet, deux lignes de crédit ouvertes en mars 2007 pour un montant de 70 000 € et en février 2008 pour un montant de 100 000 € devront être remboursées d'ici 2010. Le solde des subventions 2007 ne suffira pas pour rembourser immédiatement ces lignes de crédit.

Nous devons également faire face au remboursement des différents emprunts dont le capital restant dû au 01/01/2008 était de 305 675,86 €.

Un rapide calcul de la dette par habitant (recensement 2006 ALTVILLER = 571 habitants) nous donne 802,- € par habitant (chiffre fin mai 2008). La moyenne départementale pour la strate est de 491,- € par habitant (chiffre fin 2007).

Notre marge de manœuvre sera très étroite pour les deux années à venir. Nous programmerons des travaux peu coûteux dans un premier temps, en espérant que les imprévus ne seront pas trop importants. Certains travaux seront également réalisés par nos soins, dans la mesure du possible, et avec votre aide éventuelle.

L'urbanisme du village

La réforme des permis de construire et des autorisations d'urbanisme, précisée notamment par le décret du 5 janvier 2007, est entrée en vigueur le 1er octobre 2007.

Les nouveaux formulaires sont disponibles en mairie ou au téléchargement sur le site :
www.urbanisme.equipement.gouv.fr

Avant de commencer vos travaux renseignez-vous en mairie ou consulter le site ci-dessus où vous trouverez la notice explicative pour les demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable.

Travaux dans la commune

Les poteaux ont disparu.

Après de longs mois de travaux sur les réseaux d'électricité, téléphonique, d'eau potable et d'assainissement, le village retrouve son calme. La rue Principale et la rue de la Nied offrent un nouveau visage.

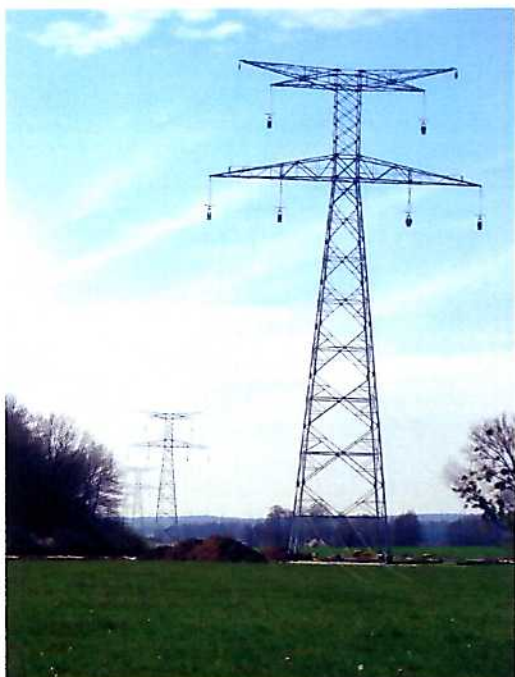
Seul petit regret, les hirondelles n'ont plus de perchoir !



Élagage chemin du Koenigsberg

Les haies situées sur le banc communal touchaient les fils et entraînaient des dysfonctionnements sur le réseau électrique. Il fallait entreprendre un élagage au plus vite. Profitant d'une coupure de courant dans ce secteur pour cause de travaux programmés par EDF, des élus et notre ouvrier communal, équipés de tronçonneuses, ont mené à bien cette tâche.

La ligne 400.000 volts Marlenheim-Vigy



Le montage des pylônes situés sur le territoire d'Altviller est terminé. Les câbles seront bientôt posés.

Enfin l'ancienne ligne sera démontée et les chemins remis en état... encore quelques mois de patience.

Une étude est en cours pour maintenir une partie des chemins créés à cette occasion.

Certains auront remarqué la couleur jaune-kaki d'un pylône, situé près de la Nied à droite, direction Lixing, qui se fond dans le paysage.



Samedi 05 avril, la commission des forêts est allée faire un état des lieux des parcelles 8 et 9 route de Holbach.

La densité des ronces et des broussailles observée vient envahir les jeunes arbres plantés. Afin d'assurer un bon développement de ces derniers et veiller à la recomposition des parcelles (8 et 9), un défrichage manuel s'avère nécessaire.

Travaux suivis par l'O.N.F. pour un coût de 6 100 €.

Attribution des fonds de coupe (bois de chauffage)

14 demandes furent enregistrées en mairie. M. MUSS, responsable de secteur à l'O.N.F., a défini 14 lots sur l'ensemble de la coupe. Après lecture du règlement et des bonnes pratiques en forêt, M. MUSS organisa le tirage au sort des lots.

Le prix du stère a été fixé à 6 € avec charbonnette gratuite.

Les dates à retenir

Fête d'été le 12 juillet 2008

organisée par la Société des Ouvriers et Mineurs, l'ASCA et l'Amicale des Pompiers.

Au programme : danse Country, avec le groupe "Canyon Country Club" d'Altviller, et en exclusivité, des démonstrations du groupe "Country Spirit" venu de "Faulquemont".

Vous pourrez danser avec eux toute la soirée.

Au menu : jambon à la broche, saucisses, frites, crudités.

Sans oublier, bien sûr, le défilé aux lampions dans les rues du village, suivi du feu d'artifice.

À bientôt dans la cour de l'école

Inauguration des orgues

le dimanche 5 octobre 2008

Fête du village, Kirve Rémy

encore un week-end festif en perspective.

le dimanche 12 octobre les enfants seront à la fête

le mardi 14 octobre, il faudra juger le Rémy,

et ensuite déguster le 'Schwinn's Käss'

Visite du sous-préfet Guy TARDIEU

Les élus ont accueilli **Guy TARDIEU**,
sous-préfet de Forbach.

Une réunion les a amenés à discuter des travaux réalisés et à venir.

La traversée de la commune par le CD22, avec les soucis de sécurité qu'elle engendre, a été évoquée.

L'Intercommunalité était également à l'ordre du jour, avec une priorité donnée au maintien et à la création d'emplois dans la Communauté de Communes du Pays Naborien.

M. TARDIEU a profité de sa présence pour apporter ses conseils quant à la préparation des dossiers à présenter aux différentes instances départementales et régionales.



Visite du conseiller général Fabrice BOUCHER



Un nouveau conseiller général pour le canton

Je remercie chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs d'Altviller qui m'ont accordé leurs suffrages le dimanche 16 mars 2008. Ils m'ont élu au Conseil Général pour que le canton de Saint-Avold 1 ait enfin une vraie voix au sein du département de la Moselle ! Ma pensée va aussi à celles et à ceux qui ne m'ont pas désigné ; je veux les convaincre qu'un conseiller général déterminé peut faire avancer notre canton.

Ces remerciements s'adressent aussi à tous les soutiens actifs dont j'ai pu bénéficier pendant la campagne électorale à Altviller. Nous partageons les mêmes convictions, les mêmes valeurs. Nous continuerons à œuvrer ensemble, comme nous l'avons toujours fait, pour défendre les intérêts des habitants d'Altviller et de l'ensemble du canton de Saint-Avold 1.

Depuis cette élection, j'ai eu l'occasion de rencontrer les élus d'Altviller. Nous n'avons pas attendu pour poser les bases d'une collaboration entre le conseil général et la commune

Votre conseiller général, Fabrice BOUCHER

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux, les délégués titulaires et suppléants ont été désignés pour les 10 communes.

ALTVILLER : 2 titulaires (MM. Jean-Jacques BALLEVRE et Claude DERU)

2 suppléants (MM. Jean-Pierre MONTALBANO et André CLAMME)



CARLING : 4 titulaires et 4 suppléants

FOLSCHVILLER : 5 titulaires et 5 suppléants

L'HÔPITAL : 6 titulaires et 6 suppléants

PORCELETTE : 3 titulaires et 3 suppléants

VALMONT : 4 titulaires et 4 suppléants

DIESEN : 2 titulaires et 2 suppléants

LACHAMBRE : 2 titulaires et 2 suppléants

MACHEREN : 3 titulaires et 3 suppléants

SAINT-AVOLD : 13 titulaires et 7 suppléants

Les 11 commissions ont été mises en place le lundi 19 mai 2008

Pour la commune d'ALTVILLER, les titulaires et les suppléants se répartissent dans les commissions suivantes :

- Aménagement du territoire, Politique du logement (P.L.H.) et Cohésion sociale, Cadastre, Gestion d'aire d'accueil des gens du voyage et Sécurité des zones communautaires.
- Développement économique
- Travaux et Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Finances
- Développement rural et étude de chemins de randonnée et pistes cyclables – Soutiens aux actions de protection animale – Tourisme (compétence à adopter)
Commission présidée par M. Jean-Jacques BALLEVRE
- Communication – Nouvelles technologies (journal, site Internet) et Hauts débits
- Nouvelles compétences – Actions à caractère sportif, culturel et social (dont la mission locale)

Chorale Paroissiale

2007 ayant été une année bien remplie d'un point de vue animation liturgique, 2008 reste dans la continuité. D'ores et déjà ont été programmés la fête de Ste Cécile, l'animation à la maison de retraite d'Albestroff, un concert de charité, la participation à l'inauguration des orgues d'Altviller, au rassemblement diocésain de chorales (12 octobre) à la cathédrale de Metz... Les subventions octroyées par les communes



d'Altviller et de Lachambre ainsi que des dons ont permis à la chorale de verser 1 000 € en 2007 au conseil de fabrique d'Altviller, dans le cadre de la rénovation des orgues. Dans un souci d'équité, une somme identique sera versée au conseil de fabrique de Lachambre pour la rénovation de la chapelle de Holbach. Les choristes répètent avec ceux de la communauté de paroisses chaque jeudi soir

à la chapelle de Holbach, sous la direction de Raoul MERTENS, chef de chœur et organiste.

La composition du bureau est la suivante :

à la présidence Georges HAMANN, avec en vice-présidence Stéphanie KRITTER, au secrétariat Danielle ALBERT assistée d'Hélène CECCHI, à la trésorerie Marie-Barbe DERU assistée de Yolande MERTENS.

Tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre seront les bienvenus.

Notre Dame du Rosaire

20 ans déjà !

En 2008, nous fêtons les 20 ans d'existence et de bon fonctionnement de notre association.

Depuis 1988, nombreuses sont les sorties que nous avons organisées : que de monde avons-nous rencontré ! Que de semelles avons-nous usées ! Que d'appareils photos avons-nous fait fonctionner ! Et toujours, quelle joie de nous retrouver !

Cette année, le temps fort pour notre association sera le pèlerinage à Lourdes du 2 au 7 octobre 2008. Nous nous retrouverons avec les pèlerins du monde entier venus célébrer le 150^{ème} anniversaire des apparitions de la Vierge à Sainte Bernadette. Des places sont encore disponibles.

Mais n'oublions pas l'autre but de notre association. Depuis quelques années, suite à une rencontre à La Salette avec le Père Jeannot, missionnaire malgache, nous venons en aide aux enfants démunis d'Antsirabe à Madagascar. Grâce à vos dons et des parrainages, ces enfants peuvent bénéficier d'une scolarité convenable, mais surtout de soins médicaux et d'aides nutritionnelles.

Dans ce but, entre autres, nous collectons des cartouches d'imprimantes vides et des téléphones portables hors service.

Un repas, dont le bénéfice sera reversé au Père Jeannot, aura lieu le 21 septembre 2008 au foyer d'Altviller. S'adresser à Danielle ALBERT ou Marie-Rose MANSUY.

Un grand merci aux donateurs d'Altviller et des environs.

Schwätze Blott

La troupe de théâtre "Schwätze Blott" a une nouvelle fois fait salle comble. Les pièces, à la fois drôles et un peu folles, ont mis les spectateurs en délire. La prochaine représentation à Altviller est prévue le 7 septembre avec l'Association "Ile aux Nattes". Vous pouvez également aller les voir à Boucheporn en septembre.

Félicitations à tous ces acteurs amateurs, ainsi que tous ceux qui ont participé à cette journée.



Club de Billard "Le chat Noir"



Les finalistes du Tournoi Annuel de billard au Café Rouget

Comme chaque année, le Club de Billard « Le Chat Noir » a organisé son tournoi en 32 doublettes.

Le week-end du 18 mai s'est déroulé dans une ambiance festive autour d'un plaisir partagé du Billard Américain de précision.

Organisateurs, participants et spectateurs ont pu satisfaire leur passion de ce jeu mêlant adresse et stratégie.

Rendez-vous est déjà pris pour accueillir les meilleurs joueurs de la région l'an prochain.

Récré à Sons

La Chorale "Récré à Sons", sous la direction d'Olivier Grün, répète tous les lundis soirs à 20h au foyer Notre-Dame de Saint-Avold, en attendant l'ouverture du nouveau foyer à Lachambre.

Le nouveau bureau se compose de :

Jean-Bernard WEHRLE président
Laurent BOUSCH vice président
Jacqueline MARREL secrétaire
Marie-Claire KONTZLER trésorière
Ainsi que de Marie-Angèle HEIM,
Manuella MAYER, Christian CURTIL
et Roger SZCZEPANIAK.

Pour tout renseignement, adressez-vous à :
jean-bernard.wehrle@wanadoo.fr
téléphone : 03 87 92 45 12



L'orgue de l'église St Rémi d'Altviller

S'agissant d'un "VERSCHNEIDER" du XIXème siècle, il revêt une importance toute particulière, tant pour les amateurs de belles musiques que pour les experts du clavier.

C'est la vétusté de l'instrument et son mauvais état général qui alarmèrent tant l'abbé, que la présidente et les membres du Conseil de Fabrique de la paroisse. Par delà le caractère culturel dont il témoigne, il est aussi un instrument " de la liturgie divine", animant de par la diversité de ses notes, les célébrations de l'Église (Messes, funérailles etc...)



Cinq facteurs d'orgues ont donc tour à tour fait part de leur diagnostic, accompagnant ce dernier de leur devis et de leurs estimations quant aux travaux à réaliser.

Le Conseil de Fabrique et le Conseil Municipal précédent choisirent l' "Entreprise HELLERINGER" de ZARBELING en Moselle. Le devis retenu affichait donc la coquette somme de 42.266 € H.T. et annonçait de surcroît des travaux optionnels d'un montant de 21.390 € H.T.

L'agence départementale nous signalait alors la possibilité de bénéficier d'une subvention à hauteur de 35% du montant des travaux à réaliser. La "Mairie" assurant la maîtrise d'œuvre, permettait alors de récupérer la TVA.

Grâce à nos "Barbecue à la ferme GUERBER" le 15 août de chaque année, avec le concours de nos bénévoles et du soutien des habitants du village d'Altviller et de l'ensemble de la communauté de paroisses Notre Dame du Vahl, la fabrique a pu réunir la somme de 27.000 € (vente de biscuits, enveloppes, manifestations diverses...)

Ainsi la grande aventure passa du stade du rêve à "*la réalisation du projet*" ambitieux au point de départ.

La restauration de "notre orgue" arrive lentement mais sûrement à son terme. Nous pensons pouvoir inaugurer l'instrument prochainement. Avec l'abbé Sébastien DOUVIER, et les membres du Conseil de Fabrique de la Paroisse St Rémi d'Altviller, nous adressons tous nos remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette belle réalisation.



Nous ne manquerons pas de faire mémoire à ceux qui ont soutenu le projet et qui communient déjà à l'éternité du Père. « Chantons le Seigneur, et jouons pour lui avec tous nos instruments »

Un lien pour plus d'informations sur les orgues. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Orgue>



Nettoyage de printemps

Les 9 et 10 avril, les membres du comité ont réalisé le 'OchtaPuts' au foyer. Le comité et des membres de l'ASCA ont participé au nettoyage des fenêtres, la cuisinière a été astiquée et les placards nettoyés et rangés. Prochaine opération, l'aménagement du garage qui a été reporté, car il fallait trouver un lieu de stockage le temps des travaux. C'est chose faite, les travaux vont démarrer. Le rangement sera grandement amélioré dès la fin du chantier.

A noter : Depuis le mois de février la gestion de la location du foyer est assurée par Liliane STREIFF téléphone 03 87 92 23 29. Elle est assistée dans sa tâche par Julien SCHMIT.

Et toute l'information sur le site: <http://asca.altviller.free.fr>

La marche du 1er Mai

Un peu moins de monde cette année pour la marche du 1^{er} mai, néanmoins cette journée a été une grande réussite. Un circuit sans trop de difficultés, un temps idéal, ni trop chaud ni trop froid, et ce n'était pas les quelques gouttes de pluie en fin de parcours qui ont eu raison du moral des marcheurs.

Tous ont certainement apprécié la beauté de nos campagnes, en découvrant parfois des endroits

proches de notre village mais jamais parcourus à ce jour. Puis après l'effort, tout le monde s'est retrouvé au foyer, autour d'une table bien garnie pour déguster un goulasch hongrois délicieux et copieux. Toute l'équipe de l'ASCA vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2009.



Crécelleurs

Chaque année les cloches des églises catholiques profitent de la messe du jeudi avant Pâques pour s'en aller à Rome... La tradition a été respectée à Altviller et c'est une quarantaine de jeunes accompagnée d'adultes qui ont sillonné nos rues et impasses pour annoncer les angélus en agitant leurs crécelles, jusqu'au retour des cloches. Pendant deux jours, ils ont courageusement affronté neige, pluie et froid. Comme

toute peine mérite salaire, les enfants ont ensuite fait le tour des maisons pour récolter les dons en espèces et en nature (œufs de Pâques et autres friandises).

Avec cette rubrique, nous voulons vous présenter, à chaque édition, une période un peu lointaine de la vie de notre village.

C'est grâce à Suzanne ROUGET, qui possède la mémoire et les documents nécessaires, que nous allons alimenter ces articles. Si vous aussi vous avez des souvenirs, des documents, n'hésitez pas, venez nous en parler.

ALTVILLER AUTREFOIS

Comme dans beaucoup d'autres villages lorrains, les maisons mitoyennes s'alignaient de part et d'autre de la rue. Devant les maisons, les grands "usoirs" servaient à entreposer les charrues, charrettes, tout ce qui ne pouvait trouver place à l'intérieur des maisons. Celles-ci n'ayant pas d'accès routier à l'arrière, il fallait également entasser le fumier devant la porte. Celui-ci était bien rangé, fourchée par fourchée, pour faire un tas à angle droit. On devinait l'habileté et la richesse du propriétaire, suivant l'importance de son tas de fumier. Devant certaines maisons, un arbre ombrageait un banc. Ce banc de fortune consistait en une planche posée sur quelques briques. C'est souvent là que le soir, le travail terminé, entre voisins, se taillait un brin de causette.



Au milieu de notre village, là où les routes se départagent vers les divers quartiers, trônait une fontaine, symbole de vie dans tout lieu habité. Cette fontaine était composée de cinq auges et, bien sûr, du versoir d'où coulait une eau limpide, nuit et jour, sans arrêt pendant toute l'année. Elle se déversait dans une première auge et de là dans les autres auges servant d'abreuvoir pour le bétail ou de lavoir communal. Celui-ci était couvert d'un toit posé sur une belle charpente en chêne.

C'était le lieu de rencontre par excellence de tout le monde, car l'adduction d'eau n'existait pas avant 1972.

Avec ses seaux, chacun allait y chercher son eau. Jusqu'à l'ère de la machine à laver, c'est également là qu'on rinçait son linge, on lavait son linge publiquement (au sens propre). Le soir, c'était toujours une bonne occasion, en allant chercher l'eau, de se retrouver entre jeunes. Non loin de là, de l'autre côté de la rue, où maintenant se trouve une partie de la fontaine déplacée, existait une mare, enfin, ce n'était pas une vraie mare, car elle était entourée d'un mur d'environ 1,50 m de haut et formait un rectangle de 20m x 6m. Ouvert sur un côté, son sol était pavé en pente douce jusqu'à 2 m de profondeur. Elle servait à laver les chevaux, à faire barboter les canards du village, comme réservoir en cas d'incendie, et en hiver, par grand froid, de patinoire. Accolée au mur d'enceinte de cette mare, appelée "Wesch", une maisonnette abritait le matériel des pompiers "Spritzenhuss".

La Vie au village

L'été est arrivé. Soleil, chaleur, guêpes, barbecues, piscines : prudence, l'accident n'arrive pas qu'aux autres.

Soyez vigilants à l'égard des enfants.

Nuisances sonores

Avec l'été, les travaux extérieurs ont repris : bricolage, jardinage, à chacun sa passion. Pour autant, n'oublions pas le respect du voisinage.

Des périodes légales pour effectuer certaines tâches bruyantes s'imposent :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Par courtoisie, tenez compte des horaires de vos voisins: horaires des repas, travail de nuit...

Chiens

Nos fidèles amis se promènent encore de temps en temps seuls dans les rues. Accompagnez-les, ils feront leurs besoins où vous leur indiquerez et ne gêneront pas les autres habitants.

Recrudescence des vols

Plusieurs vols ont été signalés ces dernières semaines (bicyclette..) et une tentative de cambriolage a eu lieu. Ne tentez pas ces individus, surveillez également les alentours et signalez ce qui vous semble suspect.

Prévention Routière

Mlle Charline SCHNEIDER demeurant 30 place de la Mairie, a été sélectionnée pour participer à la finale départementale du **challenge Inter-Pistes 2008**. Cette manifestation a eu lieu le 11 juin à l'école "Vieille Verrerie" à Petite-Rosselle.



La route des Vacances

Le **Comité Interministériel de la Sécurité Routière** s'est réuni le 13 février 2008 et a décidé de renforcer la sécurité des usagers, notamment lorsqu'ils sortent du véhicule en cas de panne ou d'accident.

A cette occasion, il a décidé de rendre obligatoire la présence, dans tout véhicule, d'un triangle de pré-signalisation et d'un gilet rétro-réfléchissant, à compter du **1er juillet 2008**.

Le non-respect de cette obligation sera passible d'une contravention de 4^{ème} classe (90 € par élément manquant).



La France rejoint ainsi la liste des pays européens qui avaient déjà rendu ces équipements obligatoires .

**Bonnes vacances, bonne route,
respectez les temps de repos.**

Les permanences en Mairie

Lundi et vendredi : de 14 h 00 à 16 h 00

Lundi et mercredi : de 19 h 00 à 20 h 00

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Ordures ménagères

ramassage hebdomadaire :

- déchets courants : le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié
- déchets recyclables : le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié.
- ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois. Reporté si férié.
- déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)

Heures d'ouverture : lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les permanences à la mairie de Saint-Avoid

Sécurité Sociale: le mardi et le vendredi de 8 h00 à 11 h 30

Caisse d'Allocations Familiales : le mercredi de 9 h00 à 11 h 30

Conciliateur M. Gaston LOEFFLER : 1er et 3ème lundis du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale : le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00

CRAV (caisse de retraite) le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

et sur rendez-vous (Tél. indigo 0 825 05 42 09)

Les N° de téléphones utiles

Service médical d'urgence : 15

Pompiers: 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73

E.d.F. : Service dépannage 24/24: 08 10 33 30 57

Presbytère : 2, rue de Vahl à Laning, Abbé Sébastien DOUVIER

Tél. et Fax : 03 87 92 98 41 Portable : 06 80 85 68 23 Courriel : laningparoise@wanadoo.fr

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 280 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques BALLEVRE

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Mireille Muller, Pascal Pennerad, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles. (y compris les droits photographiques).